

# Projet de prolongement ouest du Boulevard de Portland

## Programme de suivi du milieu humide



**NATURE**  
CANTONS-DE-L'EST

Décembre 2019

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### Visite de terrain : 2 août 2019

Jasmine Savard, biologiste  
Raphaël-Jonathan Beaupré, tech. bioécologie

Technicienne, Nature Cantons-de-l'Est  
Technicien, Nature Cantons-de-l'Est

### Rédaction

Jennifer Vallières, tech. bioécologie  
Mathieu Dufresne, biologiste, M. Sc. Biologie

Technicienne, Nature Cantons-de-l'Est  
Chargé de projets, Nature Cantons-de-l'Est

### Cartographie

Mathieu Dufresne, biologiste, M. Sc.

Chargé de projets, Nature Cantons-de-l'Est

### Révision

Mathieu Dufresne, biologiste, M. Sc.

Chargé de projets, Nature Cantons-de-l'Est

### Production

Nature Cantons-de-l'Est  
C. P. 87, Succursale Lennoxville  
Sherbrooke, Québec  
J1M 1Z3  
Tél. (819) 566-5600

## PRÉSENTATION DE NATURE CANTONS-DE-L'EST

Nature Cantons-de-l'Est (NCE), fondé en 1989 et connu à l'époque comme la Corporation de conservation du boisé de Johnville, est un organisme dont la mission première est de protéger et de mettre en valeur le patrimoine naturel des Cantons-de-l'Est. Il favorise la fréquentation des milieux naturels, vise une meilleure connaissance des écosystèmes et de la biodiversité par l'éducation et la sensibilisation, et collabore à des activités de recherche.

NCE préconise des approches concertées avec les citoyens, propriétaires terriens, intervenants locaux et régionaux ainsi que les instances municipales, dans la poursuite de ses objectifs de conservation et de mise en valeur des milieux naturels. NCE travaille notamment à la conservation volontaire dans les massifs forestiers que sont les monts Stoke et la périphérie du parc national du Mont-Mégantic (PNMM).

### Note au lecteur

Ce document a été produit à l'usage interne de Nature Cantons-de-l'Est et de la Ville de Sherbrooke. Par conséquent, il ne doit pas être diffusé sans l'autorisation de l'organisme ou des autorités de la Ville de Sherbrooke. De plus, il contient des informations relatives à la localisation de milieux naturels d'intérêt. Le lecteur est invité à demeurer discret quant au contenu du document afin de favoriser le maintien de ces milieux et de protéger les espèces qui en dépendent.

## TABLE DES MATIERES

	<b>Page</b>
1. Mise en contexte et objectifs .....	2
2. Méthodologie .....	2
3. Localisation.....	3
4. Résultats .....	3
5. Comparaison avec les mesures antérieures.....	3
6. Conclusion .....	7

## 1. MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS

*(Extraits du protocole de suivi produit par WSP)*

Dans le cadre du prolongement du boulevard de Portland, la Ville de Sherbrooke devait, entre autres, concevoir et appliquer un programme de suivi du milieu humide qui est maintenant traversé par le prolongement ouest dudit boulevard.

Ce suivi vise à s'assurer que les conditions du milieu humide près de l'emprise du boulevard demeurent similaires aux conditions prévalentes avant le projet, en termes de végétation et de conditions hydriques. Il vise aussi à confirmer que les mesures mises en place pour contrôler l'érosion et le ruissellement fonctionnent, ainsi qu'à valider que le milieu humide riverain ne s'assèche pas.

## 2. MÉTHODOLOGIE

Avant les travaux de prolongement du Boulevard de Portland, quatre types de milieux humides différents ont été relevés dans l'emprise projetée de la route (MH 05 à MH 08). Il a été convenu qu'un suivi de ces milieux humide devrait être mis en place suite au prolongement du boulevard. Deux parcelles d'inventaire devaient être mises en place dans chacun de ces types de milieux humides, l'une à deux mètres de l'emprise de la route, l'autre à 100 m de celle-ci. Dans le milieu humide MH 08, ces placettes devaient aussi être localisées dans la bande riveraine d'un cours d'eau qui avait été identifié (BR4)<sup>1</sup>.

Chaque parcelle devait être carrée et mesurer 5 m de côté. Des poteaux devaient y être mis en place, afin de standardiser les évaluations de la végétation lors des prochaines visites. Les inventaires devaient être effectués pendant les deux premières semaines du mois d'août, un an, trois ans et cinq ans après les travaux. Les mesures qui sont rapportées dans le présent rapport traitent des mesures prises pendant la première année suivant les travaux.

Dans chacune des parcelles, les mesures suivantes devaient être prises :

- le recouvrement total de chaque strate (arborée, arbustive, herbacée et muscinale);
- recouvrement d'eau, de litière et de sol nu;
- Identification de toutes les espèces dont le recouvrement est supérieur à 4 %;
- Pourcentage de recouvrement des espèces identifiées dans chaque strate;
- Hauteur d'eau maximale dans la parcelle, ou profondeur de la nappe phréatique;
- Documenter la présence de perturbations naturelles ou anthropiques;
- Documenter les signes d'érosion ou de ruissellement;
- Prendre des photos des quatre points cardinaux, à partir du centre de la parcelle.

---

<sup>1</sup> En raison d'une contrainte sur le terrain, la placette MH8-100m se trouve hors de la bande riveraine de BR4 ou d'un de ses embranchements.

### **3. LOCALISATION**

Le site du suivi de trouve de part et d'autre du prolongement du boulevard de Portland, non loin de l'ancienne fin du boulevard, avant les travaux. La localisation précise du site et des placettes sont montrées à l'annexe 1.

### **4. RÉSULTATS**

Les résultats sont présentés à l'annexe 2, pour chacune des placettes d'inventaire. Les données et mesures présentées à l'annexe 2 sont celles demandées dans le protocole de suivi produit par WSP. Les photos des placettes demandées dans le protocole de suivi sont quant à elles présentées à l'annexe 3.

### **5. COMPARAISON AVEC LES MESURES ANTÉRIEURES**

La comparaison des mesures prises en 2019 est faite avec l'étude réalisée par Le Groupe SM inc., en 2012, dans laquelle les milieux humides sont décrits sommairement, et le relevé réalisé par Nature Cantons-de-l'Est en 2017. Dans les pages qui suivent, nous présentons des extraits des rapports de 2012 et de 2017 (en gris), ainsi qu'un résumé des données prises en 2019.

## **MH 05**

Description initiale (SM, 2012) : Tourbière arborée dominée par l'érable rouge, le frêne de Pennsylvanie et le frêne noir. Impatiente du cap, onoclée sensible, pigamon pubescent et la matteuccie fougère-à-l'autruche dominant la strate herbacée. Couvert arbustif inférieur à 5 %. Couche de matière organique d'une épaisseur supérieure à 75 cm. Sol saturé en eau par intermittence.

Placette à 2 mètres de l'emprise (2017) : Couvert arboré ouvert, seulement quelques peupliers baumiers. Couverture de 60 % par l'aulne rugueux en strate arbustive. L'impatiente du cap forme un tapis qui couvre 95 % de la strate herbacée. Nappe phréatique située à plus de 30 cm de profondeur. Présente suspectée de remblai, sur lequel la végétation a repris depuis les années. Description différente de celle faite par SM en 2012.<sup>2</sup>

Placette à 2 mètres de l'emprise (2019) : La strate arborée recouvre 20 % et est dominée par l'érable rouge (10 %) le peuplier baumier (5 %) et le bouleau jaune (5 %). L'aulne rugueux est recouvre 10 % de la strate arbustive et est en grande partie brouté. L'impatiente du Cap a été broutée par le Cerf de Virginie. La hauteur de la nappe phréatique est d'environ 20 cm sous la surface. **Description différente de celle faite en 2017.**

Placette à 100 mètres de l'emprise (2017) : Dominé par l'érable rouge (50 % de recouvrement), avec cèdre (15 %) et frêne noir (10 % de recouvrement). Strate arbustive clairsemée, moins de 10 % de recouvrement, et aucune espèce avec plus de 4 % de recouvrement. L'impatiente du Cap domine les herbacées (70 %), avec l'onoclée sensible (10 %) et la ronce pubescente (10 % de recouvrement). Environ 10 % de couvert par les mousses. Nappe phréatique à 18 cm de la surface. Description relativement similaire à celle faite par SM en 2012.<sup>3</sup>

Placette à 100 mètres de l'emprise (2019) : Le couvert forestier est dominé par l'érable rouge (60 %) et le frêne noir (40 %). Le nerprun bourdaine (5 %) et l'orme d'Amérique (5 %) sont les deux espèces présentent dans la strate arbustive. Le couvert d'herbacées est dominé par l'impatiente du Cap (55 %). La hauteur de la nappe phréatique est à environ 20 cm. **Description similaire à celle de 2017.**

---

<sup>2</sup> Extrait du rapport de 2017 de Nature Cantons-de-l'Est

<sup>3</sup> Extrait du rapport de 2017 de Nature Cantons-de-l'Est

## **MH 06**

Description initiale (SM, 2012) : Tourbière arbustive avec fort couvert arbustif (frêne de Pennsylvanie, aulne rugueux, érable rouge, framboisier et saules) et herbacé (eupatoire maculée, quenouille à feuilles larges, onoclée sensible, verge d'or, et scirpes. Présence du nerprun bourdaine, à moins de 5% de recouvrement. Le milieu a fait l'objet de déboisement. Sol saturé d'eau en permanence.

Placette à 2 mètres de l'emprise (2017): Strate arborée ouverte (20 % de peuplier faux-tremble), strate arbustive dominée par le nerprun bourdaine (25 %) et l'aulne rugueux (15% de recouvrement). Strate herbacée abondante (90 % de recouvrement), dominée par les asters (25 %) et les joncs (25 %). Aussi présence de l'onoclée sensible (10 %) et de l'impatiante du cap (10 %). L'eau submerge la parcelle (2,5 cm au-dessus de la surface du sol). Le nerprun bourdaine semble en expansion près de l'emprise, en comparant avec les données de 2012 (SM). Description présentant certaines similitudes avec celle faite par SM en 2012.<sup>4</sup>

Placette à 2 mètres de l'emprise (2019): Le couvert arboré est dominé par le mélèze laricin (5 %) et l'épinette (5 %). Le nerprun bourdaine (25 %), l'aulne rugueux (15 %) et la spirée à larges feuilles (5 %) sont présents dans la strate arbustive. La strate herbacée est diversifiée. Elle est dominée par l'onoclée sensible (20 %) et l'impatiante du Cap, l'osmonde de Clayton et le prêle des bois représente tous 10 % du recouvrement de la strate. La hauteur de la nappe phréatique est de 3 cm au-dessus du sol. **Description similaire à celle de 2017.**

Placette à 100 mètres de l'emprise (2017) : Pas de couvert arboré, dominance de l'aulne rugueux dans la strate arbustive (75 %). L'onoclée sensible domine les herbacées (50 %), avec la benoite des ruisseaux (20 %) et l'impatiante du cap (10 %). 2,5 à 4 cm d'eau par-dessus la surface du sol. Description relativement similaire à celle faite par SM en 2012.<sup>5</sup>

Placette à 100 mètres de l'emprise (2019) : Il n'y a pas de couvert arboré. Le couvert arbustif est dominé par l'aulne rugueux (75 %). Dans la strate herbacée, l'onoclée sensible à l'espèce la plus abondante (80 %). La hauteur de la nappe phréatique est de 2 cm sous la surface. Il n'y a pas d'eau libre à la surface. **Description différente à celle de 2017.**

---

<sup>4</sup> Extrait du rapport de 2017 de Nature Cantons-de-l'Est

<sup>5</sup> Extrait du rapport de 2017 de Nature Cantons-de-l'Est

## **MH 07**

Description initiale (SM, 2012) : Tourbière arbustive dominée par l’aulne rugueux. Strate herbacée dominée par l’onoclée sensible, l’impatiente du cap et l’osmonde royale. Le nerprun bourdaine est présent en bordure de ce milieu humide. Sol saturé d’eau en permanence, et épaisseur de matière organique supérieure à 60 cm.

Placette à 2 mètres de l’emprise (2017) : Strate arborée clairsemée, seulement quelques bouleaux gris. Strate arbustive dominée largement par l’aulne rugueux. Présence du nerprun bourdaine, à environ 10 % de recouvrement. L’onoclée sensible domine la strate herbacée, avec 50 % de recouvrement. Les autres espèces couvrent toutes moins de 4 %, pour un recouvrement total de la strate de 75 %. Nappe phréatique à plus de 15 cm sous la surface. Description similaire à celle faite par SM en 2012.<sup>6</sup>

Placette à 2 mètres de l’emprise (2019) : Le couvert arboré comprend le bouleau gris (30 %) et épinette blanche (20 %). La strate arbustive comprend l’aulne rugueux (45 %), nerprun bourdaine (40 %) et l’épinette blanche (5 %). L’onoclée sensible (75 %) domine la strate herbacée. La hauteur de la nappe phréatique est à environ 20 cm sous la surface. **Description similaire à celle de 2017, sauf pour la nappe phréatique.**

Placette à 100 mètres de l’emprise (2017) : Strate arborée plus importante, avec un recouvrement total de 50 %, partagé entre le cèdre et le sapin. Fort envahissement du nerprun bourdaine en sous-étage, avec 60 % de recouvrement. Aulne rugueux dispersé au travers du nerprun. Strate herbacée peu représentée, avec l’onoclée qui domine (15 %), autrement, couvert de mousses important (70 % de recouvrement). Nappe phréatique à 10 cm sous la surface. Certaines similitudes avec la description faite par SM en 2012.<sup>7</sup>

Placette à 100 mètres de l’emprise (2019) : Le couvert arboré comprend le thuya occidental (25 %) et le sapin baumier (25 %). Dans la strate arbustive, on observe notamment le nerprun bourdaine (65 %) et l’aulne rugueux (25 %). Le couvert des herbacés est de 40 % et l’onoclée sensible (35 %) est l’espèce dominante. Les mousses (95 %) recouvrent presque entièrement le sol. La hauteur de la nappe phréatique est à plus de 30 cm sous la surface. **Description similaire à celle de 2017, sauf pour la nappe phréatique.**

---

<sup>6</sup> Extrait du rapport de 2017 de Nature Cantons-de-l’Est

<sup>7</sup> Extrait du rapport de 2017 de Nature Cantons-de-l’Est

## **MH 08**

Description initiale (SM, 2012) : Tourbière arborée dominée par le cèdre et le sapin baumier. Strate arbustive moins abondante que la strate arborée. Elle est dominée par le sapin et le nerprun bourdaine. Strate herbacée abondante, dominée par l'onoclée sensible et l'impatiante du cap. Sol saturé d'eau en permanence, présence de beaucoup de butons et cuvettes.

Placette à 2 mètres de l'emprise (NCE 2017) : Strate arborée dominée par le cèdre (45 %), le bouleau jaune (20 %) et le peuplier baumier (10 % de recouvrement). Strate arbustive faiblement représentée, avec 5 % d'aulne rugueux, 5 % de peuplier baumier et 5 % de nerprun bourdaine. Forte dominance (80 % de recouvrement) de l'impatiante du cap. Quelques autres herbacées très faiblement représentées. 10 % de couvert de mousses. Nappe phréatique à plus de 45 cm sous la surface. Description relativement similaire à celle faite par SM en 2012.<sup>8</sup>

Placette à 2 mètres de l'emprise (NCE 2019) : Le recouvrement de la strate arborée est de 50 %. Plusieurs bouleaux jaunes sont moribonds. Le couvert arbustif est dense (95 %) et dominé par le nerprun bourdaine (65 %). L'impatiante du Cap domine la strate herbacée (10 %). On note la présence d'eau de surface (10 %) et d'un sol nu (80 %). La hauteur de la nappe phréatique est de 5 cm au-dessus de la surface. On note la présence d'un barrage de castor en périphérie de la placette. **Description différente à celle de 2017.**

Placette à 100 mètres de l'emprise (NCE 2017) : Strate arborée abondante (95 % de fermeture du couvert), dominée par le frêne noir, le cèdre et les épinettes. Strate arbustive plus clairsemée, avec frêne noir, sapin baumier et nerprun bourdaine, tous à 10 % de couvert. L'onoclée sensible et l'impatiante du Cap occupent 50 % ou plus chacune dans la strate herbacée. Nappe phréatique à 23 cm sous la surface. Description relativement similaire à celle faite par SM en 2012.<sup>9</sup>

Placette à 100 mètres de l'emprise (NCE 2019) : La strate arborée est dominée par le thuya occidental (40 %), le frêne noir (25 %) et l'épinette (20 %). Le nerprun bourdaine recouvre 35 % du couvert arbustif. L'impatiante du Cap occupe 60 % du couvert d'herbacés. La hauteur de la nappe phréatique est à 30 cm sous la surface. **Description similaire à celle de 2017.**

## **6. CONCLUSION**

Le suivi effectué en 2019 permet de mesurer la stabilité des communautés végétales des milieux humides en présence. À l'heure actuelle, la comparaison avec les données de 2017 semble indiquer que les attributs des milieux humides qui ont été mesurés en 2019 sont semblables à ce qui avait été décrit en 2017. On remarque cependant quelques variations plus ou moins importantes du niveau de la nappe phréatique.

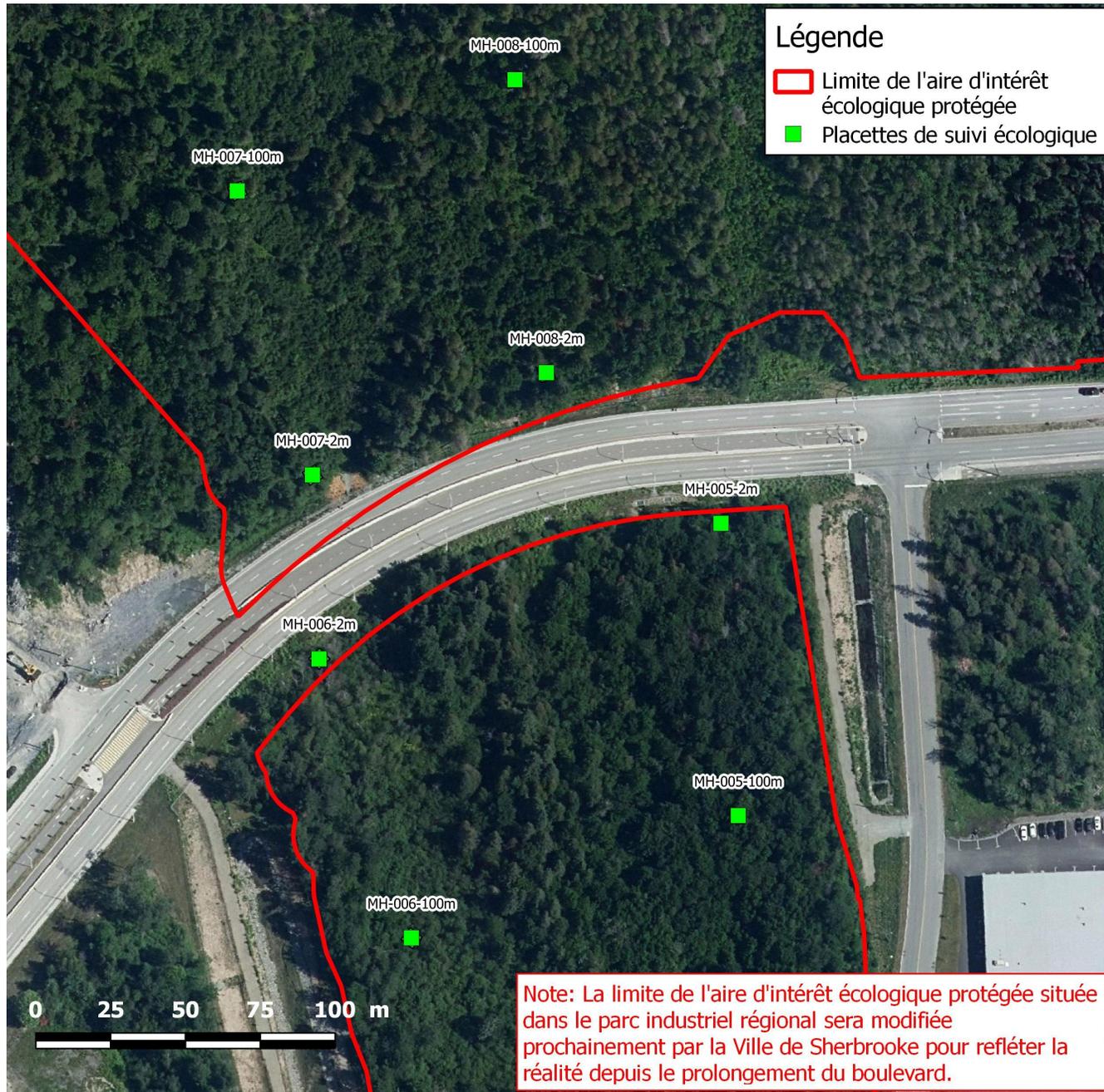
---

<sup>8</sup> Extrait du rapport de 2017 de Nature Cantons-de-l'Est

<sup>9</sup> Extrait du rapport de 2017 de Nature Cantons-de-l'Est

**Annexe 1**

**Carte de localisation**



## **Annexe 2**

**Mesures et observations faites dans les placettes en 2019, avec présentation en parallèle  
des données de 2017**

<b>Parcelle: MH05 - 2M</b>		
Coordonnées	UTM 19 267122 5031924	
Pourcentages de recouvrement	2017	2019
<b>Strate arborescente</b>	10%	20%
Peuplier baumier	10%	5%
Érable rouge	-	10%
Bouleau jaune	-	5%
<b>Strate arbustive</b>	60%	15%
Aulne rugueux	60%	10%
Ronce pubescente		5%
<b>Strate herbacée</b>	95%	55%
Impatiente du cap	95%	50%
Eupatoire maculée	-	5%
<b>Strate muscinale</b>	5%	0%
Mousse sp.	5%	-
<b>Eau</b>	0%	0%
<b>Sol nu</b>	40%	40%

<b>Date du relevé</b>	<b>2017</b>	<b>2019</b>
	2017-08-28	2019-08-02
<b>Hauteur maximale d'eau</b>	2017	2019
	s/o	s/o
<b>Profondeur de la nappe phréatique</b>	2017	2019
	> 30 cm	> 20 cm
<b>Perturbations naturelles ou anthropiques</b>	2017	2019
		Brout

<b>Signes d'érosion ou de ruissellement</b>	<b>2017</b>	<b>2019</b>
	Aucun	Aucun

<b>Index des photos</b>	<b>2017</b>	<b>2019</b>
Vue vers l'est	9524	3355 et 3356
Vue vers l'ouest	9522	3359 et 3360
Vue vers le nord	9523	3353 et 3354
Vue vers le sud	9525	3357 et 3358

<b>Commentaires</b>
2019 : Broutage par le Cerf de Virginie de l'impatiente du Cap. Un véhicule semble avoir traversé la placette.

<b>Parcelle: MH05 - 100M</b>		
Coordonnées	UTM 19 267124 5031827	
Pourcentages de recouvrement	2017	2019
Strate arborescente	95%	100%
Érable rouge	50%	60%
Thuya occidental	15%	-
Frêne noir	10%	40%
Strate arbustive	10%	10%
Orme d'Amérique	-	5%
Nerprun bourdaine	-	5%
Ronce pubescent	10%	-
Strate herbacée	80%	50%
Impatiente du cap	70%	30%
Onoclée sensible	10%	10%
Populage des marais	-	5%
Pigamon pubescent	-	5%
Strate muscinale	10%	10%
Mousse sp.	10%	10%
Eau	0%	0%
Litière	10%	5%
Sol nu	20%	35%

Date du relevé	2017	2019
	2017-08-28	2019-08-02

Hauteur maximale d'eau	2017	2019
	s/o	s/o

Profondeur de la nappe phréatique	2017	2019
	18 cm	> 30 cm

Perturbations naturelles ou anthropiques	2017	2019
	Aucune	Aucune

Signes d'érosion ou de ruissellement	2017	2019
	Aucun	Aucun

Index des photos	2017	2019
Vue vers l'est	9539	3347 et 3348
Vue vers l'ouest	9541	3351 et 3352
Vue vers le nord	9538	3345 et 3346
Vue vers le sud	9540	3349 et 3350

Commentaires
2019 : Sol frais.

Parcelle: MH06 - 2M		
Coordonnées	UTM 19 266986 5031884	
Pourcentages de recouvrement	2017	2019
Strate arborescente	20%	10%
Peuplier faux-tremble	20%	-
Mélèze laricin	-	5%
Épinette sp.	-	5%
Strate arbustive	40%	40%
Nerprun bourdaine	25%	25%
Aulne rugueux	15%	15%
Spirée latifoliée	-	5%
Strate herbacée	70%	60%
Aster sp.	25%	5%
Onoclée sensible	10%	20%
Jonc sp.	25%	-
Impatiente du cap	10%	10%
Osmonde de Clayton	-	10%
Prêle des bois	-	10%
Tussilage pas-d'âne	-	5%
Strate muscinale	0%	0%
Mousse sp.	0%	0%
Eau	30%	5%
Litière	0%	0%
Sol nu	5%	0%

Date du relevé	2017	2019
	2017-08-28	2019-08-02

Hauteur maximale d'eau	2017	2019
	2,5 cm	3 cm

Profondeur de la nappe phréatique	2017	2019
	s/o	1 cm

Perturbations naturelles ou anthropiques	2017	2019
	Aucune	Aucune

Signes d'érosion ou de ruissellement	2017	2019
	Aucun	Aucun

Index des photos	2017	2019
Vue vers l'est	9505	3331 et 3332
Vue vers l'ouest	9506	3335 et 3336
Vue vers le nord	9507	3329 et 3330
Vue vers le sud	9508	3333 et 3334

Commentaires
2019 : Peupliers morts et petite étendue d'eau libre dans la placette.

Parcelle: MH06 - 100M		
Coordonnées	UTM 19 267013 5031790	
Pourcentages de recouvrement	2017	2019
Strate arborescente	0%	0%
-	-	-
Strate arbustive	75%	80%
Aulne rugueux	75%	60%
Nerprun bourdaine	-	10%
Spirée latifoliée	-	5%
Ronce pubescente		5%
Strate herbacée	80%	95%
Onoclée sensible	50%	80%
Benoîte des ruisseaux	20%	-
Impatiente du cap	10%	10%
Osmonde royale	-	5%
Strate muscinale	0%	0%
Mousse sp.	0%	0%
Eau	70%	0%
Litière	10%	5%
Sol nu	20%	0%

Date du relevé	2017	2019
	2017-08-28	2019-08-02

Hauteur maximale d'eau	2017	2019
	4 cm	s/o

Profondeur de la nappe phréatique	2017	2019
	s/o	2 cm

Perturbations naturelles ou anthropiques	2017	2019
	Aucune	Aucune

Signes d'érosion ou de ruissellement	2017	2019
	Aucun	Aucun

Index des photos	2017	2019
Vue vers l'est	9519	3339 et 3340
Vue vers l'ouest	9517	3343 et 3344
Vue vers le nord	9518	3337 et 3338
Vue vers le sud	9516	3341 et 3342

Commentaires
-

Parcelle: MH07 - 2M		
Coordonnées	UTM 19 266986 5031945	
Pourcentages de recouvrement	2017	2019
Strate arborescente	10%	50%
Bouleau gris	10%	30%
Épinette blanche	-	20%
Strate arbustive	95%	90%
Aulne rugueux	85%	45%
Nerprun bourdaine	10%	40%
Épinette blanche	-	5%
Strate herbacée	75%	75%
Onoclée sensible	50%	75%
Strate muscinale	0%	5%
Mousse sp.	0%	5%
Eau	0%	0%
Litière	25%	15%
Sol nu	10%	5%

Date du relevé	2017	2019
	2017-08-28	2019-08-02

Hauteur maximale d'eau	2017	2019
	s/o	s/o

Profondeur de la nappe phréatique	2017	2019
	> 15 cm*	> 20cm

\* difficile de creuser

Perturbations naturelles ou anthropiques	2017	2019
	Aucune	Aucune

Signes d'érosion ou de ruissellement	2017	2019
	Aucun	Aucun

Index des photos	2017	2019
Vue vers l'est	9589	3323 et 3324
Vue vers l'ouest	9593	3327 et 3328
Vue vers le nord	9587	3321 et 3322
Vue vers le sud	9591	3325 et 3326

Commentaires
2019: Mouchetures à partir de 13 cm.

Parcelle: MH07 - 100M		
Coordonnées	UTM 19 266964 5032041	
Pourcentages de recouvrement	2017	2019
Strate arborescente	50%	50%
Thuya occidental	25%	25%
Sapin baumier	25%	25%
Strate arbustive	75%	100%
Nerprun bourdaine	60%	65%
Aulne rugueux	15%	25%
Sapin baumier	-	5%
Frêne noir	-	5%
Strate herbacée	20%	39%
Onoclée sensible	15%	35%
Aster sp.	-	4%
Strate muscinale	70%	95%
Mousse sp.	70%	95%
Eau	0%	0%
Litière	20%	5%
Sol nu	10%	5%

Date du relevé	2017	2019
	2017-09-06	2019-08-02

Hauteur maximale d'eau	2017	2019
	s/o	s/o

Profondeur de la nappe phréatique	2017	2019
	10 cm	> 30 cm

Perturbations naturelles ou anthropiques	2017	2019
	Aucune	Aucune

Signes d'érosion ou de ruissellement	2017	2019
	Aucun	Aucun

Index des photos	2017	2019
Vue vers l'est	9323 à 9324	3290 et 3291
Vue vers l'ouest	9327 à 9328	3294 et 3295
Vue vers le nord	9321 à 9322	3288 et 3289
Vue vers le sud	9325 à 9326	3292 et 3293

Commentaires
2019: Présence de mouchetures à partir de 13 cm.

<b>Parcelle: MH08 - 2M</b>		
Coordonnées	UTM 19 267065 5031976	
Pourcentages de recouvrement	2017	2019
<b>Strate arborescente</b>	75%	40%
Thuja occidental	45%	20%
Bouleau jaune	20%	5%
Peuplier baumier	10%	5%
Frêne noir	-	10%
<b>Strate arbustive</b>	10%	20%
Aulne rugueux	5%	10%
Nerprun bourdaine	5%	10%
Peuplier baumier	5%	-
<b>Strate herbacée</b>	90%	10%
Impatiente du cap	80%	10%
<b>Strate muscinale</b>	10%	0%
Mousse sp.	10%	-
<b>Eau</b>	0%	10%
<b>Litière</b>	25%	5%
<b>Sol nu</b>	10%	80%

<b>Date du relevé</b>	<b>2017</b>	<b>2019</b>
	2017-08-28	2019-08-02

<b>Hauteur maximale d'eau</b>	<b>2017</b>	<b>2019</b>
	s/o	5 cm

<b>Profondeur de la nappe phréatique</b>	<b>2017</b>	<b>2019</b>
	> 45 cm	s/o

<b>Perturbations naturelles ou anthropiques</b>	<b>2017</b>	<b>2019</b>
	Aucune	Castor

<b>Signes d'érosion ou de ruissellement</b>	<b>2017</b>	<b>2019</b>
	Aucun	Aucun

<b>Index des photos</b>	<b>2017</b>	<b>2019</b>
Vue vers l'est	9545	3313 et 3314
Vue vers l'ouest	9547	3317 et 3318
Vue vers le nord	9544	3311 et 3312
Vue vers le sud	9546	3315 et 3316

<b>Commentaires</b>
Inondé probablement une partie de l'année. Sol inondé et un barrage de castor en périphérie de la placette.

Parcelle: MH08 - 100M		
Coordonnées	UTM 19 267059 5032074	
Pourcentages de recouvrement	2017	2019
Strate arborescente	95%	85%
Thuya occidental	25%	40%
Frêne noir	35%	25%
Épinette sp.	25%	20%
Strate arbustive	20%	50%
Frêne noir	10%	10%
Sapin baumier	10%	5%
Nerprun bourdaine	10%	35%
Strate herbacée	80%	90%
Onoclée sensible	60%	15%
Impatiente du cap	50%	60%
Osmonde de Clayton	0%	15%
Strate muscinale	0%	5%
Mousse sp.	0%	5%
Eau	0%	0%
Litière	20%	15%
Sol nu	20%	5%

Date du relevé	2017	2019
	2017-09-06	2019-08-02

Hauteur maximale d'eau	2017	2019
	s/o	s/o

Profondeur de la nappe phréatique	2017	2019
	23 cm	> 30 cm

Perturbations naturelles ou anthropiques	2017	2019
	Aucune	Aucune

Signes d'érosion ou de ruissellement	2017	2019
	Aucun	Aucun

Index des photos	2017	2019
Vue vers l'est	9555	3298 et 3299
Vue vers l'ouest	9557	3302 et 3303
Vue vers le nord	9554	3296 et 3297
Vue vers le sud	9556	3300 et 3301

Commentaires
--------------

2019 : Présence de très peu de mouchetures à partir de 21 cm.

Présence d'un barrage de castor en périphérie de la placette.

**Annexe 3**

**Photos des placettes (2019)**

MH05 - 2m, vue vers le nord



MH05 - 2m, vue vers le sud



MH05 - 2m, vue vers l'est



MH05 - 2m, vue vers l'ouest



MH05 - 100m, vue vers le nord



MH05 - 100m, vue vers le sud



MH05 - 100m, vue vers l'est



MH05 - 100m, vue vers l'ouest



MH06 - 2m, vue vers le nord



MH06 - 2m, vue vers le sud



MH06 - 2m, vue vers l'est



MH06 - 2m, vue vers l'ouest



MH06 - 100m, vue vers le nord



MH06 - 100m, vue vers le sud



MH06 - 100m, vue vers l'est



MH06 - 100m, vue vers l'ouest



MH07 - 2m, vue vers le nord



MH07 - 2m, vue vers le sud



MH07 - 2m, vue vers l'est



MH07 - 2m, vue vers l'ouest



MH07 - 100m, vue vers le nord



MH07 - 100m, vue vers le sud



MH07 - 100m, vue vers l'est



MH07 - 100m, vue vers l'ouest



MH08 - 2m, vue vers le nord



MH08 - 2m, vue vers le sud



MH08 - 2m, vue vers l'est



MH08 - 2m, vue vers l'ouest



MH08 - 100m, vue vers le nord



MH08 - 100m, vue vers le sud



MH08 - 100m, vue vers l'est



MH08 - 100m, vue vers l'ouest

